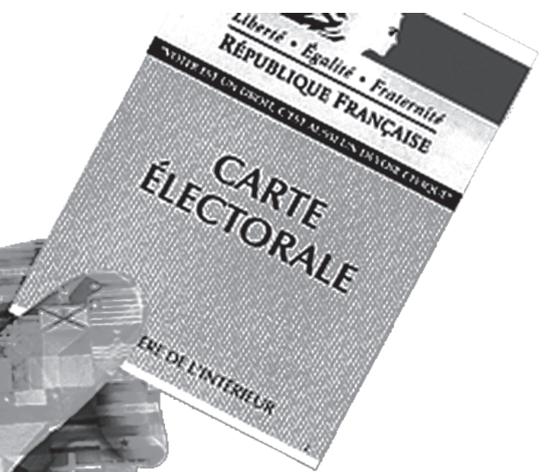


**JE VIS ICI
JE VOTE ICI !**
DROIT DE VOTE POUR LES RÉSIDENTS ÉTRANGERS



Réunion publique

jeudi 21 février 2013 à 20h

Salle des Fêtes

Foyer laïque de Valensolles

rue Albert Thomas - Valence

avec

Sergio CORONADO

député EELV des
français de l'étranger



et la participation
de Michèle RIVASI eurodéputée

Avec des organisations locales de l'appel national - droitdevote2014.org





Plus de 3 millions de personnes étrangères résident en France, dont quelques milliers dans notre département. **Elles travaillent, paient des impôts, participent localement à la vie associative ou syndicale, sont représentantes de parents d'élèves, électrices aux élections professionnelles.**

Comment accepter le maintien de ce statut de citoyen de seconde zone? **Pourquoi refuser aux parents de ces nouvelles générations de Français le droit de s'exprimer localement?**

Depuis 1998, le droit de vote est accordé aux résidents étrangers issus des États membres de l'Union européenne. **Treize États accordent le droit de vote communal à tous les résidents étrangers (y compris non communautaires), sous réserve d'un titre de séjour permanent ou d'une durée de résidence.**

La France sera-t-elle le dernier pays de l'Union à donner le droit de voter et d'être élus à tous ses résidents quelle que soit leur nationalité?

François Hollande s'est engagé durant la campagne présidentielle: « **J'accorderai le droit de vote aux élections locales aux étrangers résidant légalement en France depuis cinq ans.** »

EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS - LA CIMADE - LIGUE DES DROITS DE L'HOMME - MOUVEMENT CONTRE LE RACISME ET POUR L'AMITIÉ ENTRE LES PEUPLES - NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE - PARTI DE GAUCHE

Avec des organisations locales de l'appel national - droitdevote2014.org

